



COMITE DE SAÔNE ET LOIRE DE JUDO, JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Dojo Municipal Cécile NOWAK, 58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL

Mail : judo71@wanadoo.fr – Site : <https://comite71judo.ffjudo.com>

Saint-Marcel, le 23 mars 2024

Clubs de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées
de Saône et Loire.

Objet : Appel à candidature à l'élection du Comité Directeur, Délégués des Clubs, Représentants des Enseignants pour l'Olympiade 2024/2028

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale du Comité 71 Judo se déroulera le **Judi 23 mai 2024 à 19h00 à la salle GESSARD rue du 11 novembre 71380 SAINT-MARCEL.**

Lors de cette Assemblée, nous procéderons à l'élection du Comité Directeur et désigneront les Délégués des Clubs et représentants des Enseignants, pour l'Olympiade 2024/2028, Veuillez trouver ci-joint :

- Les documents explicatifs des conditions d'éligibilité du Comité Directeur, Délégués des clubs et Représentants des Enseignants
- 1 fiche d'appel à candidature au Comité Directeur pour les candidats sur liste bloquée Olympiade 2024/2028 (Phase 1)
- 1 fiche d'appel à candidature au Comité Directeur pour les candidats sur liste bloquée Olympiade 2024/2028 (Phase 2)
- 1 fiche d'appel à candidature individuelle pour l'élection des Délégués des Clubs Olympiade 2024/2028
- 1 fiche d'appel à candidature individuelle pour l'élection des Représentants des Enseignants Olympiade 2024/2028

Concernant le Comité Directeur les postes à pourvoir sont de **7 membres**, Concernant les postes de Délégués des Clubs seront élues **4 personnes** (incluant le Président), et pour les Représentants des Enseignants seront élues **2 personnes** (1homme/1femme).

Je vous invite à bien prendre connaissance des différents documents joints pour connaître toutes les modalités des différents appels à candidature.

Les candidatures devront être retournées avant le **12 avril 2024** à minuit (40 jours francs avant la date des élections) :

- Soit par **voie électronique (Scan)**. Un accusé de réception sera obligatoirement adressé par le Comité au candidat par retour et dans les 3 jours
- Soit par **lettre recommandée** (date d'envoi du courrier faisant foi)
- Soit par **dépôt au bureau** du Dojo municipal Cécile NOWAK , 58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL contre un récépissé (prendre rendez-vous auparavant avec le Secrétaire Général).

Je vous prie d'agréer, Madame , Monsieur , l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric BADET,
Président du Comité 71 judo.

Président : Frédéric BADET -3 rue Maria Montessori 71230 SAINT-VALLIER- 06 31 69 55 63- bad.fred@orange.fr



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Secrétaire Général : Christophe CHARDIN -13 rue Nelson Mandela 71530 CRISSEY - 06 50 77 66 42- chris7713@hotmail.fr